

Objectifs

- Appliquer la réglementation relative au per feu
- Identifier les risques inhérents aux travaux par points chauds,
- Mettre en œuvre les mesures de protection de la zone de travail
- Elaborer un permis de feu

Public

Opérateurs soudeurs, responsables de chantiers chargés de sécurité.

Pré requis

Aucun

Durée

4 heures

Effectif minimum

3 personnes

Effectif maximum

10 personnes

Maintien et Actualisation et des Connaissances

non

Attribution finale

Attestation de formation

Théorie

La réglementation

- Code du travail. Règlement de sécurité (ERP IGH) décret du 20 février 1992 .

La prévention aux risques de feu

FORMATHYS - 198, Rue du Bois - Parc d'activité BARROIS - Bâtiment n°2 - 59182 MONTIGNY EN OSTREVENT

Tél : 03 27 87 97 31 - Fax : 03 27 87 61 28 - Siret : 480 113 281 000 20 - APE : 8559 A

SARL au Capital de 7 500€ - Mail : contact@formathys.fr

www.formathys.fr

-
- Modes de propagation (projection, conduction, rayonnement)
- Inflammation des gaz chauds.
- Phénomènes de combustion.
- État du matériel.
- Positionnement des bouteilles (acétylène oxygène).

Les mesures de protection

-
- Éloignement ou protection des matériels.
- Protection des parois.
- Surveillance du chantier.

Elaboration du permis de feu

- Méthode de rédaction du document.
- Personnes concernées et signataires
- Cadre juridique

La définition et les missions d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité.

- Le plan d'évacuation.
- La signalétique.

Méthode et Support pédagogique

- Formation en salle avec apport théorique
- Support de cours remis aux participants.
- Vidéoprojecteur, logiciel informatique.

Qualification des Intervenants

Moyens Pédagogiques nécessaires à la formation

Principales références réglementaires

Documents de référence
